

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission plénière

Convocation¹

Vendredi 15 octobre 2021 – 14h00
Rue du Lombard 69 à 1000 Bruxelles
Salle des séances plénières et en visioconférence

Mesures sanitaires

- ❖ La commission plénière se tient de manière mixte (présentiel et en visioconférence).
- ❖ Priorité est donnée aux membres effectifs et suppléants des commissions.
- ❖ Une intervention est possible en visioconférence pour les membres des commissions qui suivent les débats en visioconférence.
- ❖ Les autres députés suivent la séance en visioconférence et peuvent intervenir à distance.
- ❖ Les collaborateurs des membres effectifs ou leurs suppléants sont autorisés en salle s'il reste de la place.
- ❖ Le port du masque est obligatoire, sauf lors des prises de parole.
- ❖ Il est interdit de s'asseoir sur les chaises sur lesquelles le pictogramme *ad hoc* a été apposé.
- ❖ Le vote se fait caméra allumée pour les personnes en visioconférence.

Ordre du jour

- 1. Généralisation de l'Éducation à la Vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) en Région bruxelloise francophone : à quelle échelle de temps et à quel coût ?**
 - Exposés
 - de Mme Claire Duchêne, chargée de recherche au Département d'Economie Appliquée de l'ULB (DULBEA)
 - et de Mme Alice Lannoo, chercheuse à l'Ecole de Santé Publique de l'ULB
 - Echange de vues

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Toutefois, eu égard à la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, les mesures ci-avant sont d'actualité.
Le public peut, dès lors, suivre les débats via le lien <https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/> et sur la chaîne YouTube du Parlement <https://www.youtube.com/channel/UC2OV-5QjSD5pRjRCiYeedIq>.

2. Divers

Composition de la commission des Affaires générales et résiduelles, de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Présidence : Mme Magali Plovie

Vice-présidences : M. Hasan Koyuncu, Mme Aurélie Czekalski

Membres effectifs :

PS : Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu

Ecolo : M. Pierre-Yves Lux, Mme Magali Plovie, Mme Farida Tahar

MR : Mme Aurélie Czekalski, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

DéFI : M. Emmanuel De Bock, M. Michael Vossaert

PTB : Mme Elisa Groppi, M. Petya Obolensky

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, M. Marc-Jean Ghysels, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghli

Ecolo : Mme Barbara de Radiguès, Mme Ingrid Parmentier, Mme Isabelle Pauthier, M. Tristan Roberti

MR : Mme Clémentine Barzin, Mme Viviane Teitelbaum, M. David Weytsman

DéFI : M. Jonathan de Patoul, M. Marc Loewenstein, M. Christophe Magdalijs

PTB : M. Youssef Handichi, Mme Stéphanie Koplowicz, M. Luc Vancauwenberge

Composition de la commission de l'Enseignement, de la Formation professionnelle, des Personnes handicapées, du Transport scolaire, des Crèches, de la Culture et du Tourisme

Présidence : M. Mohamed Ouriaghli

Vice-présidences : M. Sadik Köksal et Mme Stéphanie Koplowicz

Membres effectifs :

PS : M. Martin Casier, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghli

Ecolo : M. Ahmed Mouhssin, M. Calvin Soiresse Njall, M. Hicham Talhi

MR : Mme Clémentine Barzin, M. David Leisterh

DéFI : M. Sadik Köksal, Mme Joëlle Maison

PTB : Mme Elisa Groppi, Mme Stéphanie Koplowicz

Membres suppléants :

PS : Mme Delphine Chabbert, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Sevkem Temiz

Ecolo : Mme Barbara de Radiguès, M. Pierre-Yves Lux, M. Matteo Segers, Mme Farida Tahar

MR : Mme Latifa Ait-Baala, Mme Alexia Bertrand, Mme Françoise Schepmans

DéFI : Mme Nicole Nketo Bomele, M. Marc Loewenstein, M. Michaël Vossaert

PTB : M. Youssef Handichi, M. Petya Obolensky, M. Luc Vancauwenberge

Composition de la commission des Affaires sociales, de la Famille et de la Santé

Présidence : à désigner

Vice-présidences : à désigner, à désigner

Membres effectifs :

PS : Mme Delphine Chabbert, M. Ibrahim Donmez, Mme Fadila Laanan

Ecolo : Mme Zoé Genot, M. Ahmed Mouhssin, Mme Farida Tahar

MR : Mme Latifa Ait-Baala, M. David Weytsman

DéFI : Mme Nicole Nketo Bomele, M. Jonathan de Patoul

PTB : M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Stéphanie Koplowicz

Membres suppléants :

PS : Mme Nadia El Yousfi, Mme Isabelle Emmery, M. Jamal Ikazban, M. Julien Uyttendaele

Ecolo : Mme Barbara de Radiguès, Mme Margaux De Ré, Mme Marie Lecocq, M. Hicham Talhi

MR : Mme Dominique Dufourny, M. David Leisterh, Mme Viviane Teitelbaum

DéFI : Mme Ariane de Lobkowicz-d'Ursel, M. Sadik Köksal, M. Christophe Magdalijs

PTB : Mme Elisa Groppi, M. Youssef Handichi, M. Luc Vancauwenberge

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».